



ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SCOLARITE

Année académique 2019-2020

Je soussigné(e), M.....

Profession :.....

Service :.....

Adresse postale :.....

Téléphone :.....Téléphone mobile.....

Demeurant à :.....Appartement numéro :.....

Père, Mère, Tuteur ou correspondant(e) de :

M.....

Etudiant(e) inscrit(e) au programme de **MASTER 2 PROFESSIONNEL**, m'engage à payer la somme de **UN MILLION QUATRE CENT MILLE (1 400 000) FRANCS CFA**, relative aux frais de scolarité dans le strict respect des modalités ci-dessous définies. Faute de quoi, l'administration du programme suspendra la participation aux cours et aux examens de l'étudiant.

NB : les frais d'inscription administrative sont payables à la scolarité centrale de l'Université FHB

En cas d'abandon, de démission, de défaillance, ou d'incapacité de la part de l'étudiant(e) susnommé(e), je n'exigerai aucun remboursement des frais de scolarité payés à la comptabilité du CIRES.

Modalités de paiement

Versements	Montant	Période de règlement
1 ^{er} versement	700.000 FCFA	A l'inscription (Comptabilité du CIRES)
2 ^{eme} versement	300.000 FCFA	05 au 10 février 2020
3 ^{eme} versement	200.000 FCFA	05 au 10 avril 2020
4 ^{eme} versement	200.000 FCFA	05 au 10 juin 2020

Fait à Abidjan le...../...../20.....

Signature légalisée

MASTER 2
ECONOMIE RURALE - CIRES
MASTER 2 PROFESSIONNEL (EX DESS)

I- OBJECTIFS

- Former des cadres opérationnels et compétents pour l'Administration des Entreprises Agricoles ;
- Renforcer la capacité des travailleurs en Analyse économique du secteur Rural.

II- CONDITIONS D'ACCES

Le programme de Master 2 Professionnel en Economie rurale est ouvert aux étudiants et travailleurs diplômés en Sciences Economiques, Sciences de Gestion, Sciences de la Terre, Agronomie, Médecine Vétérinaire ou tout autre diplôme équivalent.

III- TEST D'ENTREE AU MASTER 2 ECONOMIE RURALE

L'admission au Master 2 Economie Rurale se fait en deux étapes :

- 1- Une présélection à partir de l'analyse de dossier par les services de la scolarité centrale de l'Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY.
- 2- L'admission définitive après un entretien individuel avec un grand jury au CIRES.

IV- ENSEIGNEMENTS (PROGRAMME)

13 Unités d'Enseignement (UE) et 23 Eléments Constitutifs des UE (ECUE)

- UE 1 : Théorie Economique de Base (2 ECUE)
- UE 2 : Statistique – Mathématique et Econométrie (2 ECUE)
- UE 3 : Agro-Système et Economie de l'Environnement (2 ECUE)
- UE 4 : Système Productif et Economie de la Production Agricole (2 ECUE)
- UE 5 : Agronomie et Economie de la Production Animale (2 ECUE)
- UE 6 : Sociologie, Anthropologie et Foncier Rural (3 ECUE)
- UE 7 : Commercialisation des Produits Agricoles (2 ECUE)
- UE 8 : Développement Agricole (3 ECUE)
- UE 9 : Analyse et Gestion de Projets Agricoles (1 ECUE)
- UE 10 : Méthodologie de la Recherche (1 ECUE)
- UE 11 : Anglais Economique (1 ECUE)

- UE 12 : Séminaires de Spécialités (1 ECUE)
- UE 13 : Coopératives Agricoles et Gestion des Exploitations Agricoles (1 ECUE)

V- ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Les cours se déroulent au CIREs, du lundi au vendredi, de 17h à 21h. Les samedis seront consacrés aux examens et à certains cours selon la disponibilité des enseignants.

La formation se fait sur une période de 18 mois. Elle inclut les enseignements, la rédaction et la soutenance du mémoire.

VI- EQUIPE PEDAGOGIQUE

Conçu dans une optique professionnelle, ce Master 2 d'Economie Rurale est assuré par des Universitaires, des praticiens, des cadres et dirigeants d'Entreprises.

VII- COUT DE LA FORMATION

Le coût de la formation s'élève à **un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA**.

NB : Les frais d'inscription à l'Université Félix HOUPHOUET BOIGNY ne sont pas compris dans le coût de la formation. Chaque étudiant admis au programme devra se rendre dans les services de la scolarité de l'Université FHB pour l'inscription administrative.

VIII- DEBOUCHES

• PRINCIPAUX SECTEURS D'ACCUEIL

Structures publiques internationales de coopération ou de financement du développement, Structures nationales (Collectivités territoriales, Ministères de l'Agriculture, des Affaires étrangères, de l'Environnement,...), Instituts de recherche et financement, Institutions professionnelles : Chambres d'agriculture, syndicats agricoles, sociétés coopératives agricoles, Bureaux d'études, Cabinets de conseils et d'expertise, Associations d'aide au développement, Centres de Recherche, etc.

• FONCTIONS OU ACTIVITES ACCESSIBLES AUX DIPLOMES

Agro-économistes du développement agricole et rural, Chargé (e) de mission, de projet, d'études, d'affaires, Consultant (e), animateur (trice) de formation, Responsable/coordonnateur (trice) de programmes/ projets de développement, Conseiller (ère) en politiques publiques, Formateur (trice) à la conduite de projets de coopération, Chercheurs associés, etc.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

ETAT CIVIL

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse géographique permanente :

.....

Ville : Pays:.....

Adresse postale : Tel :

Fax : E-mail :

EMPLOYEUR

AUTRES A PRECISER.....

BAILLEUR DE FONDS

.....

VOUS-MEME

.....

VOS PARENTS

.....

Comment avez appris l'existence de cette filière

RADIO

MAILING

MINISTERE

PRESSE ECRITE

SITE WEB

AMIS ET COLLEGUES

AFFICHE

PROFESSEUR

AUTRES

Votre cursus universitaire

Etablissements (Grandes Ecoles, Universités, Instituts) fréquentés depuis le BAC en commençant par le plus récent.

N°	Etablissements	années	Ville/pays	Diplômes obtenus	mention
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					

Votre expérience professionnelle

EMPLOIS OU FONCTIONS OCCUPES

Emplois ou fonctions	Employeurs (adresse, tel, fax, e-mail)	périodes	activités

STAGES REALISES

stages	Employeurs (adresse, tel, fax, e-mail)	périodes	activités

Je déclare sur l'honneur que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont complets et exacts.

Date

Signature

RETRAIT ET DEPOT DE DOSSIER DE CANDIDATURE MASTER 2 PROFESSIONNEL

PIECES A FOURNIR

- 1/ Une (1) lettre de motivation manuscrite adressée au Directeur du CIRES**
- 2/ Une (1) photocopie certifiée conforme à l'original** (par la Mairie ou la scolarité centrale de l'Université FHB) du Diplôme vous permettant de vous inscrire au Master 2 professionnel (**Master 1 ou Maîtrise de Gestion, d'Economie, Ingénieur Agronome, Docteur Vétérinaire ou tout autre diplôme équivalent**).
- 3/ La photocopie simple des diplômes intermédiaires** DEUG 1(ou L1) ; DEUG 2(ou L2), Licence (ou L3) et pour les autres diplômes s'il y a lieu (Agronomie, Vétérinaire).
- 4/ Trois (3) photos d'identité récentes** (en couleur) portant au verso votre nom et numéro de téléphone.
- 5/ Une (1) Pièce d'acte d'Etat Civil** ou tout document permettant d'établir votre filiation.
- 6/ Un certificat de travail** dument signé par les responsables de l'entreprise (pour les candidats salariés)

Frais de dossiers de 15 000 F

MODALITE DE RECRUTEMENT

L'admission au Master 2 en Economie Rurale du CIRES se fait en deux (2) étapes :

1/ Présélection

A partir de l'analyse du dossier

2/ Admission

L'admission n'est définitive qu'à l'issue de l'entretien individuel avec le grand jury. L'entretien porte sur la culture générale, l'actualité économique, l'agriculture et la motivation.

COÛT DE LA FORMATION :

UN MILLION QUATRE CENT MILLE (1 400 000) F CFA

DATE DE CLÔTURE DES CANDIDATURES : VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2019

DATE DE L'ENTRETIEN AVEC LE GRAND JURY : SAMEDI 26 OCTOBRE 2019 A PARTIR DE 08 H